



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



Souffrance, tristesse et constat amer !

Une fois de plus, une fois de trop, notre administration est endeuillée par le suicide de l'un des nôtres.

C'est indéniable, la vie privée des Surveillant(e)s Pénitentiaires est largement impactée par leur souffrance au travail, souffrance bien souvent induite par la « négligence » plus ou moins volontaire de certaines personnes avides de leurs petits pouvoirs...

Dans certains établissements, le sigle D.R.H semblerait signifier Directeur des Ressources (in)Humaines. Quid de la gestion humaine, quand trop de responsables hiérarchiques carriéristes usent, et surtout abusent de leurs pouvoirs, avec à la clef de juteuses primes ! Certains ne connaissent même pas ceux qui sont placés sous leur responsabilité, mais n'hésitent pas à les réprimer à la première boulette, tandis qu'eux-mêmes les collectionnent comme certains collectionnent des timbres poste !

Le contact humain est devenu quasi inexistant, et il n'existe aucun logiciel...pour le remplacer. Rien ne peut se substituer à l'écoute bienveillante. À contrario, les distributions de demandes d'explications abusives et infondées ne sont certainement pas la meilleure des méthodes, sauf à générer mépris, incompréhension et rancœur.

Ce malaise entretenu au sein de notre administration se traduit par la pression que nos dirigeants exercent sur leurs subordonnés. C'est insupportable ! Il est un terreau fertile au découragement, mais surtout aux risques psychosociaux.

Ce drame, qui a frappé une Surveillante de Joux-La-Ville, de 26 ans, est révélateur des lacunes persistantes dans cet établissement qui a pourtant vécu des antécédents (tous grades confondus) sur le mal être au travail. Ces manquements ont été signalés par le SPS dans des diverses instances de concertations.

.../...

La convocation de notre collègue à la Direction Interrégionale à la suite de délations locales issues d'une discussion de «confiance», n'est certainement pas étrangère à ce drame. Que ces personnes dorment bien !!!

Cette triste nouvelle ne fait qu'accroître ce sentiment d'abandon et de mépris dans cette enclave au cœur de la Bourgogne, comparable à une île bien connue, où, fusse un temps, les parrains régnaient en maître !

Ces responsables d'établissements, souvent mis à l'honneur par notre administration, se servent, entre autres, de l'instrument de notation comme pour mieux rabaisser les agents. C'est minable !

Le drame de Joux la ville n'est que l'arbre qui cache la forêt quant au mal être des Surveillant(e)s Pénitentiaires.

Le SPS met en garde nos dirigeants vis à vis des collègues qui n'en sont pas (encore) au point de commettre un acte irrémédiable, mais qui viennent travailler avec la boule au ventre. Certains craquent lorsqu'ils sont seuls dans leur bureau. Ceux-là même qui craignent de discuter de leurs soucis à leurs supérieurs, mais qui seraient sans nul doute plus enclins à s'ouvrir si leur hiérarchie leur entrouvrait la porte du dialogue. La bienveillance : C'est cela !

Combien de drames faudra-t-il pour qu'un appui psychologique régulier apporté aux agents qui le souhaitent, ne soit pas considéré comme une utopie. Actuellement, dans la plupart des établissements, ce soutien n'intervient que lors d'une agression physique...et encore !

Le travail du Surveillant Pénitentiaire est extrêmement chronophage et psychologiquement épuisant, qui plus est, dans un milieu si violent et conflictuel par nature. Aussi, le contexte de travail réduit l'agent au statut de coupable quoi qu'il fasse. Coupable d'appliquer la réglementation, laquelle suscite des conflits que nos directions nous demandent aussi d'éviter. Ces injonctions paradoxales sont destructrices tant sur le lieu de travail que dans la sphère privée, et peuvent conduire à des gestes désespérés.

Mesdames et Messieurs les décideurs, il faut maintenant méditer et agir dans la bienveillance !

Le 1^{er} Novembre 2021, le Bureau Central National